

MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE

Cahier des charges

Article 1 : procédure

Procédure adaptée selon les dispositions de l'article 28 (décret 2006-975 du 1^{er} août 2006) du code des marchés publics.

Pouvoir adjudicateur : M. Jean-Marie GUILLEMARD, Principal
Contact : M. Amine ASSI, Gestionnaire

Article 2 : objet du marché

2.1 Définition de la prestation

La consultation porte sur l'organisation **d'un voyage scolaire en Espagne les régions de Tolède et de Madrid du 13 au 18 mai 2018 pour 52 élèves et 5 accompagnateurs** de notre établissement.

2.2 Décompositions en lots du contrat

Ce marché n'est pas alloti. Les prestations sont réparties en un lot unique désigné ci-dessous : Prestations de transport et d'hébergement en famille pour un voyage en Espagne **pour 52 élèves et 5 accompagnateurs**

Article 3 : contenu et forme des prix

Les prix seront forfaitaires.

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées. Il n'est pas nécessaire d'indiquer un tarif par élève et par accompagnateur. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations.

Article 4 : règlement des comptes

Les factures devront être adressées au Collège Jacques Prévert, en deux exemplaires. Le paiement s'effectuera en euro.

Les paiements seront effectués par mandats administratifs en trois versements (acomptes de 30% ; 40% et le solde après la réalisation du séjour).

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures.

Article 5 : assurance souscrite par le titulaire du marché

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation de la compagnie d'assurance couvrant sa **responsabilité civile professionnelle (RCP)** en cas de dommage, notamment en cas de décès, incapacité temporaire, etc...et la **copie du certificat d'immatriculation**, ou, jusqu'à **juillet 2018**, de l'arrêté de l'agrément ou la licence, la copie de la garantie financière.

Article 6 : résiliation

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions et pour les motifs visés par les articles 29 à 36 du CCAG-FCS. Le marché pourra également être résilié dans les conditions prévues par l'article 47 du code des marchés publics.

Article 7 : Contenu des prestations

Transport

Il comprend le transport en car aller et retour du collège Jacques Prévert à Bergerac jusqu'à la région de Tolède en Espagne en passant par Madrid ainsi que les excursions sur place et les frais de parking.

Pour le déplacement en autocar, tous les frais d'autoroute et de parking doivent être inclus dans le prix. Dans tous les cas, l'autocar devra être équipé de **ceintures de sécurité** et les moyens de transport utilisés devront respecter la législation en vigueur à la date du transport.

Le candidat fournira un **mémoire technique** où figureront notamment les caractéristiques de l'autobus mis à disposition où figureront :

- les **immobilisations obligatoires de l'autobus et du chauffeur** afin de respecter la réglementation en vigueur **et toutes informations susceptible de permettre à l'acheteur d'apprécier la qualité de l'offre** ;
- le **nombre de chauffeurs** (doublement/relais) ;
- les **éléments de confort** (ceintures de sécurité).

Les **schémas de conduite** avec temps de conduite et de repos des chauffeurs sont envoyés avec le dossier de départ.

Hébergement en famille d'accueil en Espagne.

Les participants sont accueillis par des familles soigneusement sélectionnées par le responsable de chaque centre d'accueil. Ils sont **hébergés à plusieurs par famille**.

Programme :

JOUR 1 : Dimanche 13 mai 2018 Départ en Autocar

Lieu de rendez-vous : Collège Jacques Prévert à Bergerac 24100

Mise en place et départ de l'autocar vers 05h30.

Petit déjeuner et déjeuner non inclus. Visite de la ville de San Sébastian.

Dîner et nuit en famille.

JOUR 2 : Lundi 14 mai 2018 MADRID

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.

Matin, visite guidée à pied du centre historique : le vieux Madrid.

Après-midi, visite libre du musée du Prado. Temps libre dans le parc du Buen Retiro.

Dîner et nuit en famille.

JOUR 3 : Mardi 15 mai 2018 TOLEDE

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.

Matin, visite guidée à pied de Tolède centre. visite libre de la casa Museo del Greco.

Après-midi, visite libre du monastère San Juan de los Reyes. Temps libre à Tolède.

Dîner et nuit en famille.

JOUR 4 : Mercredi 16 mai 2018 CONSUEGRA - TOLEDE

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.

Matin, visite libre du village Consuegra. Visite commentée de la forge ou de la poterie.

Après-midi, retour à Tolède pour la visite libre de la cathédrale. Pratique de la grande tyrolienne de Tolède

Dîner et nuit en famille.

JOUR 5 : Jeudi 17 mai 2018 MADRID

Départ avec un panier repas pour le déjeuner et route vers Madrid.

Matin, promenade libre à pied de la Puerta del Sol au Temple de Debod, en passant par la Plaza de España. Visite libre du Palais Royal (réservé par le prestataire).

Après-midi, temps libre pour vos derniers achats. Visite libre du musée Thyssen Bornemisza,.

Dîner au restaurant puis départ vers la France.

JOUR 6 : Vendredi 18 mai 2018 Retour

Arrivée à notre établissement vers 08h00.

L'offre doit comprendre :

- Le transport en autocar au départ de l'établissement, parkings et péages inclus.
- **L'hébergement en famille hôteesse : 4 nuits en pension complète,**
- **Tous les repas du dîner du jour 1 au dîner du jour 5.**
- Un mini-guide touristique.
- Un cahier pédagogique.
- La messagerie vocale durant le séjour.
- **Pack assurance annulation - bagages - interruption de séjour / assistance - rapatriement.**
- Toutes les visites mentionnées dans le programme :
 - Visite guidée à pied de Madrid (avec guide)
 - Musée du Prado
 - Palais Royal (visite libre - réservé par le prestataire)
 - Musée Thyssen Bornemisza (visite libre) à Madrid
 - Visite guidée à pied de Tolède (avec guide)
 - Casa Museo del Greco (visite libre)
 - Monastère San Juan de los Reyes (visite libre)
 - Cathédrale (visite libre)
 - Tyrolienne à Tolède
 - Visite commentée d'une forge ou d'un atelier de poterie à Consuegra

Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre. Il ne devra rester aucun frais devant être réglé directement par les élèves ou les accompagnateurs.

Une assurance assistance sera incluse dans le prix de l'offre.

Article 8 : jugement des offres

Les critères de jugement seront par ordre décroissant :
La qualité du séjour proposé : 60%
Le prix : 40%

Article 9 : date limite de dépôt et attribution

Les offres devront être parvenues au plus tard le **19 décembre 2017** au service intendance du :
Collège Jacques Prévert
18, rue Armand Got
24100 BERGERAC

Le candidat retenu sera informé avant le **31 décembre 2017**.

Je déclare avoir pris connaissance des clauses figurant dans le présent CCP et m'engage à les respecter pendant toute la durée du marché.

Fait à le
Signature du représentant habilité de l'entreprise :
Précédée de la mention manuscrite « conditions lues et lu et approuvées »
Cachet de l'entreprise